

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné(e) Mme ou M.....autorise, en tant que
....., l'enfant à pratiquer le
Hapkido et/ou le Hapki-fitness au sein de l'association CEPS DINAN ARMOR
HAPKIDO.

En outre, j'autorise le professeur à prendre toute mesure nécessaire en cas
d'accident lors des entraînements, des démonstrations, des stages et
autres activités organisées par le CEPS Dinan Armor Hapkido (assemblée
générale, repas de groupe, etc.).

NB : Le CEPS Dinan Armor Hapkido n'engage sa responsabilité vis-à-vis d'un
enfant mineur qu'à partir du moment où cet enfant a été confié à son
professeur par le parent ou l'adulte accompagnant, et ce au plus tôt 15
minutes avant le début du cours.

La responsabilité du CEPS Dinan Armor Hapkido cesse dès la fin du cours : il
appartient donc aux parents ou représentants légaux d'être présents avant
la fin du cours.

Date et signature :